

COMMUNE DE CAUCHY À LA TOUR
DÉPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

❖
Liberté, Égalité, Fraternité
❖

❖

Le Maire de la Commune de Cauchy-à-la-Tour certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

❖

Séance du 11 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le six décembre, s'est réuni en séance ordinaire, en la salle des fêtes de Cauchy-à-la-Tour, sous la présidence de Monsieur FLAHAUT Jacques, Maire.

CONSEILLERS EN EXERCICE :

Présents : M. Jacques FLAHAUT, Mme Michèle DEGRUGILLIER, M. Bernard HECQUEFEUILLE, M. Freddy CHATELAIN, M. Serge OFFROY, Mme Anne-Sophie COLLIEZ, Mme Isabelle GORACY, Mme Betty DESQUESNES, Mme Valérie MASCLÉ, Mme Magalie BAYART, Mme Claudie DEFRANCE, M. Jean-Marc MANIEZ.

Excusés ayant donné pouvoir : M. Bernard DELATTRE (procuration à M. Jacques FLAHAUT), M. Michel BRINGUETZ (procuration à Mme Anne-Sophie COLLIEZ), M. Sébastien DUMUR (procuration à Mme Magalie BAYART), M. Michel ROLLIN (procuration à Mme Michèle DEGRUGILLIER), M. Léon ADAMSKI (procuration à Mme Valérie MASCLÉ) et Mme Véronique PAILLEUX (procuration à M. Bernard HECQUEFEUILLE).

Absents excusés :

Absents : Mme Monique SAUSSIÉ, M. Roland SALMON, Mme Séverine HELIE.

Monsieur Freddy CHATELAIN est élu secrétaire de la séance.

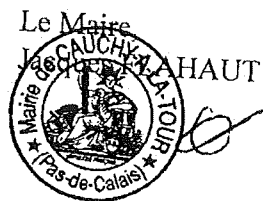
OBJET : Enquête publique sur une demande d'autorisation de procéder à l'exploitation d'un parc éolien à Camblain-Châtelain

Monsieur le Président informe les Membres de l'Assemblée que par arrêté en date du 21 septembre 2018, Monsieur le Préfet a décidé d'ouvrir une enquête publique sur une demande d'autorisation de procéder à l'exploitation d'un parc éolien à Camblain-Châtelain. Monsieur le Président rappelle aux membres présents que le dossier était consultable comme cela était indiqué sur la convocation de la présente réunion et que l'affichage réglementaire a été réalisé

dans nos services. Il indique que Monsieur Michel ROSE, commissaire enquêteur, a quant à lui été présent en Mairie de Camblain-Châtelain, siège d'enquête, les 22 et 31 octobre, 10, 16 et 22 novembre derniers afin de recevoir les observations du public que peut susciter la dite exploitation. Monsieur le Président précise par ailleurs que conformément à l'article 9 de l'arrêté précité, le Conseil Municipal de Cauchy-à-la-Tour est appelé lui aussi à donner son avis sur cette demande. Aussi, au vu de l'absence d'impact pour la commune de Cauchy-à-la-Tour, Monsieur le Président propose à l'Assemblée d'émettre un avis favorable à la demande d'autorisation de procéder à l'exploitation d'un parc éolien à Camblain-Châtelain. Il invite ensuite les Membres à délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Président entendu,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Prend acte de l'enquête publique sur une demande d'autorisation de procéder à l'exploitation d'un parc éolien à Camblain-Châtelain,
Décide d'émettre un avis favorable à la demande d'autorisation de procéder à l'exploitation d'un parc éolien à Camblain-Châtelain,
Délibéré en séance, les jour, mois et an repris ci-dessus
Ont signé au registre les Membres présents.



Délibération rendue exécutoire
Transmise à la Sous-Préfecture de Béthune le 17 décembre 2018,
Publiée le 17 décembre 2018,
Document certifié conforme
Le Maire JACQUES LAHAUT

